

finding dawn

À LA RECHERCHE DE DAWN
GUIDE DE SENSIBILISATION ET D'ACTION

UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA



À la recherche de dawn

GUIDE DE SENSIBILISATION ET D'ACTION, PAR FAY BLANEY

Dawn Crey. Ramona Wilson. Daleen Kay Bosse. Ce ne sont que trois des quelque 500 femmes autochtones portées disparues ou assassinées au Canada au cours des 30 dernières années. Dans *À la recherche de Dawn*, la cinéaste métisse Christine Welsh nous entraîne au cœur de la sombre expérience des femmes autochtones.

Depuis un quartier malfamé de Vancouver où plus d'une soixantaine de femmes ont disparu, jusqu'à Saskatoon, où des meurtres de jeunes femmes autochtones demeurent non résolus, en passant par « la route des larmes » dans le nord de la Colombie-Britannique, le film suit des militantes à la ténacité et au courage extraordinaires comme Janice Acoose, professeur d'université, et Fay Blaney, qui mobilisent leurs communautés pour enrayer la violence faite aux femmes. (Production de l'Office national du film, 2006, 73 min. On peut visionner ce film sur onf.ca.)

COMMENT SE SERVIR DU GUIDE DE SENSIBILISATION ET D'ACTION

Ce guide vise trois clientèles : **les Autochtones**, **les professionnels** des services d'aide et **les étudiants**. Il comporte pour chaque groupe des questions et des activités particulières en lien avec les objectifs visés et les sujets de discussion présentés ci-dessous.

On observera à coup sûr des recoupements parmi les trois clientèles : il y aura des Autochtones dans les groupes scolaires et les ateliers de perfectionnement professionnel, tandis que les auditoires du film dans les collectivités autochtones compteront des proches, des amis ou des travailleurs non autochtones.

Organisateurs, animateurs et éducateurs devront, à l'occasion, aborder les questions de discrimination culturelle, raciale, sexuelle, ou de discrimination à l'égard des « pauvres ». Le cas échéant, ils peuvent tirer parti de l'expérience des participants autochtones en évitant toutefois de leur faire porter le fardeau de toutes les explications. Pour les groupes mixtes, on pourra combiner les portions pertinentes du Guide.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Mettre l'accent sur la dimension humaine de ces drames plutôt que sur le nombre de femmes qui ont disparu sur la Route des larmes.
- Aller au-delà du débat sur la nature des stéréotypes et considérer les femmes portées disparues ou assassinées comme des êtres humains : des mères, des sœurs, des filles, des amantes, des amies. À la recherche de Dawn invite le spectateur à réexaminer des idées préconçues. Dans le film, où la police est maintes fois accusée d'indifférence, on voit par exemple un agent de police autochtone participer à la marche organisée par Maddie Wilson. D'autres protagonistes déplorent le sexisme qui règne dans certaines communautés autochtones. Or, le film nous montre un Autochtone - Ernie Crey, le frère de Dawn - militant pour les droits des femmes au sein de la nation Stó:l .
- Comprendre les divergences de points de vue, et devenir des agents de rapprochement.
- Apprécier la place importante qu'occupe le rituel dans les cultures autochtones; comprendre le soutien moral qu'il apporte aux proches des femmes disparues ou assassinées. (Les participants voudront peut-être se joindre à la marche annuelle en mémoire des femmes, le jour de la Saint-Valentin, ou aux deux événements commémoratifs des assassinats perpétrés sur la Route des larmes.)
- Traduire ses connaissances en actions.

PRINCIPAUX SUJETS DE DISCUSSION

i. La question des statistiques

De nos jours, au Canada, on recueille des statistiques sur tous les aspects de la vie, depuis le chômage jusqu'à l'économie en passant par les préférences politiques. Dans un monde où tout est quantifié, la disparition de femmes autochtones passe quasiment inaperçue.

ii. Les stéréotypes véhiculés à propos des femmes autochtones

Les attitudes négatives, le racisme, le sexisme et les autres formes de discrimination ont de terribles conséquences sur la vie des femmes autochtones. Pourquoi ces femmes sont-elles vulnérables? Pourquoi sont-elles si souvent victimes de violence? Pourquoi sont-elles dénigrées?

iii. Réduire le fossé

À la recherche de Dawn expose les concepts de « marginal » et « de citoyen ordinaire » propres à une société stratifiée. Le film met en lumière le fossé qui sépare la police de la population autochtone, les femmes autochtones des autres pensionnaires et du personnel des maisons de transition non autochtones, les familles autochtones de celles qui ne le sont pas, les femmes autochtones des hommes autochtones.

iv. Rituels et acceptation

Les rituels aident les proches des femmes assassinées à vivre leur deuil; ils permettent aux autres membres de la communauté de les soutenir, de leur témoigner de la compassion, de les guider vers l'acceptation. Mais ils ne sont d'aucun secours aux familles des femmes dont on a perdu la trace. Ici, les participants pourront examiner la possibilité d'instaurer la tenue de cérémonies dans leur collectivité ou de participer à des activités existantes, plus particulièrement celles qui sont liées aux femmes autochtones portées disparues ou assassinées.

v. Passer à l'action

Il faut donner aux participants l'occasion de réagir au visionnage du film. Ayant saisi la gravité du problème, ils auront besoin de s'exprimer, voudront discuter de stratégies et d'action. Le Guide propose des activités pour chacune des trois clientèles cibles, mais l'animateur aura intérêt à considérer toutes les actions suggérées pour retenir les plus appropriées à son groupe.

PRÉPARATION À LA PROJECTION DU FILM À LA RECHERCHE DE DAWN

- Regarder le film avant de le présenter aux participants. En effet, le sujet traité est extrêmement difficile.
- Se documenter et étudier les données démographiques sur les femmes autochtones; se familiariser avec les ressources figurant dans la section Passer à l'action du Guide.
- Inviter les membres des communautés autochtones locales et des personnes ressources aux ateliers de perfectionnement professionnel et aux cours dispensés dans les établissements d'enseignement. On trouvera dans la bibliographie des ressources utiles à cette fin.
- Se renseigner sur les répercussions actuelles de la colonisation des peuples autochtones, notamment sur les taux d'incarcération, de chômage, de suicide et d'arrestations de jeunes. Les questions entourant les meurtres et disparitions de femmes doivent être analysées dans le contexte de la Loi sur les Indiens, du régime des réserves indiennes, de l'héritage des pensionnats et de la colonisation dans l'histoire du Canada.

AUTOCHTONES

Les communautés et groupes de femmes autochtones s'efforcent depuis longtemps de sensibiliser le grand public au drame des assassinats et disparitions de leurs membres. Beaucoup voudront organiser une projection du film.

Le sujet traité dans *À la recherche de Dawn* pourrait amener des participantes à confier des expériences personnelles pénibles, ou raviver des traumatismes. Pour être en mesure d'assurer la sécurité de ces personnes et de leur procurer le soutien requis dans les cas de discrimination sexuelle, lire les articles d'Emma Larocque, Anne McGillivray, du Aboriginal Women's Action Network et autres documents énumérés dans la bibliographie.

i. La question des statistiques

Demandez aux participants et participantes de prendre le temps de réfléchir au nombre de femmes tuées sur la Route des larmes, au nombre de femmes disparues qui figurent sur la liste affichée dans le quartier East Side de Vancouver, et au nombre de femmes portées disparues ou assassinées que rapportent l'Association des femmes autochtones du Canada et Amnistie internationale. Certains participants auront été touchés directement par ces drames, la plupart l'auront été indirectement. Ils connaissent déjà le visage humain des statistiques. S'il se trouve des conseillers ou des aidants dans le groupe, ce pourrait être une bonne occasion d'explorer l'expérience de deuil et les sentiments de perte, de culpabilité et de honte.



ii. Les stéréotypes véhiculés à propos des femmes autochtones

L'animateur peut interrompre la projection à des moments critiques et engager une discussion sur l'expérience de la discrimination. Yvonne Howse affirme : « Toutes les personnes présentes ici pourraient être Daleen; n'importe laquelle d'entre nous pourrait disparaître. » Ces énoncés trouvent-ils un écho chez les participants? Voici d'autres questions pertinentes : notre communauté réserve-t-elle un traitement différent aux hommes et aux femmes? Est-ce que nous faisons de la discrimination? Pourquoi les femmes quittent-elles leur foyer, leur réserve, leur communauté? Comment notre communauté peut-elle protéger nos femmes et nos filles?

iii. Réduire le fossé

La plupart des Autochtones peuvent citer bien des exemples de fractures sociales. Prenez ces exemples en note en vue de la portion Passer à l'action de l'atelier. Amenez les participants à aborder la question de l'inégalité des sexes en parlant de l'accès des femmes autochtones aux maisons de transition et autres services de protection contre la violence, des différences de traitement qu'on réserve aux hommes et aux femmes au sein des communautés autochtones, et de l'accès aux programmes et aux services d'aide autochtones et gouvernementaux. On pourra envisager des moyens et des structures qui permettraient de corriger les écarts observés, par exemple : de meilleures relations avec la police, une meilleure représentation autochtone dans l'administration des maisons de transition, ou la formation d'un comité. On pourra aussi discuter de ces stratégies durant la portion Passer à l'action.



iv. Rituels et acceptation

Ce fut un trait de génie de la part des instigateurs de la marche annuelle en mémoire des femmes de reconnaître l'importance des cérémonies. Rappelons qu'entre 1884 et 1951, époque où les potlachs étaient bannis, quelques communautés autochtones ont perpétué leurs rituels dans la clandestinité; beaucoup d'autres, cependant, se sont résignées à les abandonner. Aujourd'hui, les avis sont partagés : certains souhaitent faire revivre les rituels, d'autres s'y opposent. Pour aborder ce sujet, l'animateur partira de l'expérience et des opinions exprimées dans le groupe. Il pourra proposer l'organisation d'une cérémonie aussi simple qu'une vigile aux chandelles, ou aussi complexe qu'une cérémonie de la suerie. Il invitera les gens de la région du Lower Mainland à participer à la marche en mémoire des femmes, et ceux des autres régions à organiser des cérémonies en hommage aux femmes portées disparues ou assassinées. Ces événements apportent un précieux soutien aux proches éprouvés.

v. Passer à l'action

- Explorer les outils de sensibilisation de l'Association de femmes autochtones du Canada sur le site <<http://www.nwac-hq.org/fr/awareness.html>>.
- Élaborer des stratégies de mise en commun des mesures prises pour mettre un terme à la violence faite aux femmes autochtones. Exemples : adhérer à un organisme existant ou en créer un nouveau; faire pression pour qu'une Autochtone siège au conseil d'administration d'un service de police ou d'une maison de transition; mettre sur pied un comité de sensibilisation en milieu de travail, etc.
- Se renseigner sur des groupes autonomes comme l'Association de femmes autochtones du Canada, Femmes Autochtones du Québec ou l'Aboriginal Women's Action Network, les appuyer et presser les organismes nationaux de les soutenir. Ce soutien peut prendre plusieurs formes : dons, bénévolat, création d'une tribune pour les femmes autochtones, etc.



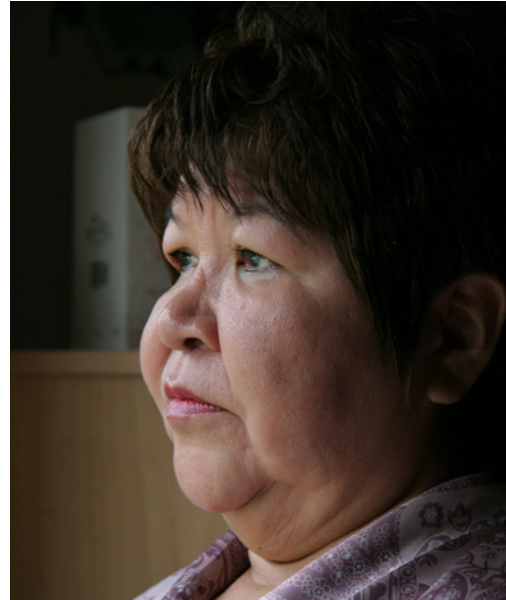
PROFESSIONNELS DES SERVICES D'AIDE AUX AUTOCHTONES

Au Canada et aux États-Unis, les Autochtones ont accès à tout un éventail de programmes et de services par l'entremise d'institutions ou d'organismes œuvrant dans les domaines juridique, éducatif et social, dont celui de la protection de l'enfance. Les professionnels chargés de la prestation de ces services trouveront dans *À la recherche de Dawn* un bon outil de perfectionnement.

L'animateur devrait prendre contact avec les personnes ressources ou organismes autochtones locaux qui pourront commenter le film et aider à établir des stratégies permettant d'améliorer l'efficacité des services offerts.

i. La question des statistiques

Demander aux participants si le film a modifié leur perception antérieure du nombre de femmes portées disparues au Canada. Résister à la tentation de passer tout de suite aux solutions et diriger la conversation vers la dimension humaine masquée par les statistiques. On peut combiner la présente section à la suivante (Les stéréotypes véhiculés à propos des femmes autochtones) pour mieux comprendre l'expérience des victimes de violence sous toutes ses formes. Après la discussion, l'animateur peut remettre aux participants des données démographiques en rapport avec leur domaine professionnel et souligner les aspects du film pertinents pour eux.



ii. Les stéréotypes véhiculés à propos des femmes autochtones

Inviter les participants à lire des poèmes d'auteurs comme Marilyn Dumont, Crystos ou Lee Maracle qui évoquent des expériences de discrimination. Ou encore distribuez un texte au groupe. Exemples de question à poser : Que veut dire Ernie Crey, le frère de Dawn, lorsqu'il décrit le traitement spécial que la police réserve aux Autochtones? Et Janice Accose, quand elle parle de la couverture médiatique générale des meurtres perpétrés par John Crawford? Comment les écrits des femmes autochtones éclairent-ils cette question? Les lois et les politiques actuelles rendent-elles ces femmes plus vulnérables à la violence? Qu'est-ce qui permet aux agresseurs de les cibler? Notre profession contribue-t-elle à créer les stéréotypes qui accablent les Autochtones? Le fardeau des stéréotypes se manifeste-t-il dans la vie des protagonistes du film?

iii. Réduire le fossé

L'animateur lance un débat sur les fractures sociales qui apparaissent clairement dans le film, qui viennent à l'esprit des participants par suite du visionnage ou dont ils sont témoins dans l'exercice de leur profession. Il ne faut pas laisser la conversation s'étendre sur le déni des distinctions qui existent (« nous sommes tous pareils, l'origine ethnique ne compte pas »), qui ne fait qu'exacerber le problème. Il faut plutôt poser des questions comme : Existe-t-il actuellement des mesures visant à atténuer les fractures sociales? Quels sont les bons moyens d'y parvenir? Quels sont les principes de base à respecter quand on travaille auprès des communautés autochtones? Y a-t-il chez nous des attitudes et des croyances qui peuvent nuire aux bons rapports avec les Autochtones?

iv. Rituels et acception

La plupart des nations autochtones s'accordent à dire que leurs pratiques culturelles ou traditionnelles ont été la clé de leur survie. Ces pratiques sont en général de nature spirituelle. Or, la spiritualité autochtone peut être difficile à accepter ou à comprendre dans notre société séculière. Fondée sur la conviction que tous les êtres vivants sont égaux, elle tient le respect, les relations et l'interdépendance pour des valeurs fondamentales. Il y a un certain risque à encourager un groupe de professionnels à participer à une cérémonie autochtone. L'important, toutefois, c'est de tout mettre en œuvre pour que des Anciens ou d'autres personnes ressources autochtones participent activement à la cérémonie pour s'assurer qu'elle se tient dans le respect des protocoles culturels. Pour beaucoup de bénéficiaires autochtones, les rituels sont sacrés, aussi les professionnels doivent-ils faire preuve de prudence et de tact en ces occasions. Avant de participer à une cérémonie autochtone, les participants ont tout intérêt à se questionner sur des sujets comme l'appropriation culturelle ou le voyeurisme, et à se demander s'ils sont prêts à suspendre leur jugement et à apprécier les différences culturelles. Il existe en effet bien des façons pour les proches des femmes disparues ou assassinées de comprendre la mort et de vivre leur deuil. Que les professionnels des services d'aide participent à des événements comme la marche en mémoire des femmes, qui se déroule tous les ans à Vancouver le jour de la Saint-Valentin, peut être bénéfique tant pour les professionnels qui dispensent les services que pour les prestataires.

i. Passer à l'action

- Lire *On a volé la vie de nos soeurs – Discrimination et violence contre les femmes autochtones*, version abrégée du document original *Stolen Sisters: A Human Rights Response to Discrimination and Violence against Indigenous Women in Canada*, publié par Amnesty internationale (amnesty.ca/campaigns/resources/amr2000304.pdf).
- Écrire à son député fédéral et à son député provincial pour leur demander de prendre des mesures qui enrayeront la violence faite aux femmes autochtones, comme les suivantes:
 - a. Résoudre les problèmes liés au double champ de compétence - fédéral et provincial - qui gouverne les politiques de prestation des services, afin de s'assurer que les femmes autochtones ne sont pas laissées pour compte;
 - b. Procurer les fonds nécessaires pour assurer les soins de santé et les services sociaux requis par cette clientèle, aménager des refuges et des maisons de transition dirigées par des femmes autochtones, et procurer des services de protection de l'enfance et du counseling aux Autochtones qui ont fréquenté les pensionnats indiens, ont des problèmes de toxicomanie ou sont victimes de pauvreté ou de chômage chroniques.
 - c. Affirmer son adhésion aux conventions internationales dont le Canada est signataire, comme le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les pactes relatifs aux droits de la personne. Faire pression sur les gouvernements fédéral et provinciaux pour qu'ils en fassent autant.
 - d. Mettre en œuvre les recommandations des rapports de commissions royales d'enquête, enquêtes publiques et enquêtes de coroners portant sur la sécurité et le bien-être des Autochtones.

- e. Financer les recherches faites par et pour le compte des femmes autochtones visant à recueillir des données relatives aux taux d'actes de violence commis sur l'ensemble du territoire, aux profils de la violence systémique et institutionnelle et à l'abandon par les femmes autochtones de leur communauté d'origine.
- Promouvoir une meilleure connaissance de la problématique des femmes autochtones, notamment dans les milieux du travail social, de la formation des enseignants et des policiers, de l'enseignement du droit, et dans celui de la protection de l'enfance. On peut à cette fin organiser une projection de À la recherche de Dawn dans un local communautaire ou inviter des femmes autochtones à présenter des exposés.
- Écrire au service de police municipal pour demander que les agents suivent des ateliers de perfectionnement professionnel sur la problématique des femmes et l'exploitation sexuelle des enfants autochtones, et que soient élaborés des protocoles et des politiques précises relatives aux disparitions ou aux actes de violence rapportés par les femmes autochtones. Insister sur la présence nécessaire d'une porte-parole indépendante pour représenter les femmes autochtones. Demander au service de police d'établir un processus indépendant de plaintes pour les femmes autochtones qui veulent soumettre des griefs contre des agents. Et recommander que le service de police repense ses rapports avec les groupes de femmes autochtones.

ÉTUDIANTS

Les éducateurs sont constamment à la recherche de matériel pédagogique préparé par des Autochtones ou à leur sujet. À la recherche de Dawn convient aux classes de niveau secondaire ou post-secondaire et aux adultes inscrits en études féminines, en études autochtones, en science politique, en droit ou en travail social. On trouvera dans ce guide une liste d'ouvrages, d'articles et de films pouvant servir de ressources complémentaires.

i. La question des statistiques

Demandez à votre groupe pourquoi la narratrice commence et termine le film par « la question des statistiques ». Réussit-elle à créer un contexte qui dépasse celui des statistiques? Quel usage les médias, le système judiciaire et d'autres institutions font-ils des statistiques? Les statistiques rendent-elles un reportage vivant? Imagine-t-on la tragédie humaine qui se profile derrière les chiffres? Ici, il incombe aux éducateurs de mesurer la sensibilité de leur groupe à l'égard du drame de ces femmes et de diriger le débat en ce sens.

ii. Les stéréotypes véhiculés à propos des femmes autochtones

On peut aborder cette section en même temps que la précédente (« la question des statistiques »). Invitez les participants à apporter des écrits de femmes autochtones véhiculant un message sur la discrimination. Pour faire éclater les stéréotypes, posez les questions suivantes : quel rôle les systèmes, les lois et les institutions jouent-ils dans la fabrication des stéréotypes? Par quel processus les stéréotypes s'ancrent-ils dans l'esprit de toute une société? Les stéréotypes peuvent-ils amener les agresseurs à considérer ces femmes comme des proies faciles? Les institutions d'enseignement participent-elles à la création des stéréotypes? Dawn Crey et les autres femmes dont il est question dans le film sont-elles victimes de stéréotypes?

iii. Réduire le fossé

Ici, l'éducateur a pour tâche de contrer toute tendance au déni. Il doit faire valoir que les clivages entre Autochtones et non autochtones existent bel et bien et, en particulier, déboulonner le mythe selon lequel les humains sont « tous pareils, quelle que soit leur origine ethnique ». Cela acquis, le groupe fera un inventaire des domaines où ces clivages se manifestent. Pour faire avancer le débat, poser les questions suivantes : de quelles distinctions sommes-nous témoins dans le film? Ces distinctions sont-elles fondées sur des stéréotypes? Y a-t-il dans les programmes d'études ou au sein du conseil étudiant des pratiques permettant de jeter des ponts entre Autochtones et non autochtones? Quels aspects de ces pratiques s'avèrent les plus efficaces? Y a-t-il une distinction évidente entre Autochtones et non-Autochtones au sein du corps étudiant? Si c'est le cas, comment le conseil étudiant pourrait-il promouvoir un rapprochement associé aux disparitions et aux meurtres de femmes autochtones? Comment peut-on mobiliser les étudiants en ce sens? À quelles activités extrascolaires pourraient-ils participer dans ce but? Avant de proposer un exercice de rapprochement, l'éducateur doit s'assurer que la classe comprend bien les protocoles et principes autochtones du dialogue fondé sur le respect, et en discuter de façon exhaustive avec le groupe.

iv. Rituels et acceptation

La marche en mémoire des femmes, ou toute autre cérémonie du même type, peut compter comme travail scolaire. Toutefois, il s'agit d'événements à forte portée émotionnelle, et les étudiants doivent prendre conscience de l'ampleur du deuil des familles autochtones. Il faut absolument conduire avec eux des exercices préalables de sensibilisation culturelle et des discussions. Les participants seront peut-être alors motivés à participer plus activement à l'action solidaire. Les communautés autochtones ont certes besoin de soutien, mais il ne faudrait pas que la présence de bénévoles leur impose un fardeau supplémentaire. Il se peut cependant que les organisateurs d'événements soient heureux d'accueillir des étudiants souhaitant leur prêter main forte. Ces cérémonies, tout comme le soutien de la collectivité, n'ont pas de prix pour les familles qui sont sans nouvelles d'une de leurs.

v. Passer à l'action

- Visiter le site d'Amnistie internationale Canada et explorer la rubrique Passer à l'action.
- Lire le rapport intitulé On a volé la vie de nos soeurs – Discrimination et violence contre les femmes autochtones, version abrégée du document original Stolen Sisters: A Human Rights Response to Discrimination and Violence against Indigenous Women in Canada, publié par Amnesty International (<http://amnesty.ca/campaigns/resources/amr2000304.pdf>).
- Mener des études et des activités de recherche sur la violence faite aux femmes autochtones.

AUTRES RESSOURCES

Acoose, Janice (1995). *Iskwewak – Kah' Ki Yaw Ni Wahkomakanak: Neither Indian Princesses nor Easy Squaws*. Toronto: Women's Press.

Anderson, Kim (2000). *A Recognition of Being: Reconstructing Native Womanhood*. Toronto: Second Story Press.

Culhane, Dara (2003). "Their Spirits Live within Us: Aboriginal Women in Downtown Eastside Vancouver Emerging into Visibility" in *American Indian Quarterly*, Volume 27, Numbers 3 & 4, Summer/Fall 2003, (pp. 593-606). Lincoln: University of Nebraska Press.

Crosby, M. (1993). "Speak Sm'algyax Grandma, Speak Haida Grandpa" in *Sharing Our Experience*, edited by A Mukherjee (pp. 109–113). Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women.

De Vries, Maggie (2003). *Missing Sarah: A Vancouver Woman Remembers her Vanished Sister*. Toronto: Penguin Press.

Dumont, Marilyn (1996). *A Really Good Brown Girl*. London: Brick Books.

Fornier, Suzanne & Crey, Ernie (1997). *Stolen from our Embrace*. Vancouver/Toronto: Yukon Books.

Goulding, Warren (2001). *Just Another Indian: A Serial Killer and Canada's Indifference*. Markham: Fifth House Publishers.

Green, Joyce (2007). *Making Space for Indigenous Feminism*. New York: Palgrave Macmillan Ltd.

LaRocque, Emma (1997). "Re-examining Culturally Appropriate Models in Criminal Justice Applications" in *Aboriginal and Treaty Rights in Canada: Essays on Law, Equity and Respect for Difference*, edited by Michael Asch (pp. 75–96). Vancouver: University of British Columbia Press.

LaRocque, Emma (1993). « La violence dans les communautés autochtones ». Sur le chemin de la guérison (pp. 72–89). Commission royale sur les peuples autochtones. Ottawa : Groupe Communication canada, 1994.

Maracle, Lee (1988). *I am Woman*. North Vancouver: Write-on Press.

McGillivray, Anne & Comaskey, Brenda (1998). "Everybody had black eyes...nobody don't say nothing": Intimate Violence, Aboriginal Women and Justice System Responses in *Unsettling Truths*, edited by K. D. Bonnycastle & G. S. Rigakos (pp. 131–142). Vancouver: Collective Press.

Nahanee, Theresa (1997). "Indian Women, Sex Equality and the Charter" in *Women and the Canadian State*, edited by Caroline Andrew & Sanda Rodgers (pp. 89–103). Montreal: McGill - Queen's University Press.

Razack, Sharene (2000). "Gendered Racial Violence and Spatialized Justice: The Murder of Pamela George" in *Canadian Journal of Law and Society*, Volume 15, Number 2, (pp. 91 – 130).

Kanehsatake - 270 ans de résistance. Obomsawin, Alanis. (1993, 119 min).
<http://onf-nfb.gc.ca/fra/collection/film/?id=29659>

Vendetta Song. Kaftan, Eylem. DLI Productions Inc. and NFB (2005, 52 min).
<http://onf-nfb.gc.ca/fra/collection/film/?id=52830>

SITES WEB

Aboriginal Women's Action Network. « Les conséquences de la justice réparatrice dans les cas de violence contre les femmes et les enfants autochtones. »
<http://casac.ca/french/awan.htm>

Stewart, Wendy; Huntley, Audrey and Blaney, Fay. « Les conséquences de la justice réparatrice pour les femmes et les enfants autochtones qui ont survécu à des actes de violence : un aperçu comparatif de cinq collectivités de Colombie-Britannique. »
http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection_2008/lcc-cdc/JL2-53-2001E.pdf